

Critères d'admissibilité aux catégories

Veillez lire cette feuille complètement. Les enseignants doivent savoir qu'il peut arriver qu'il y aura des élèves dans leurs classes qui auraient dû participer dans une catégorie différente que celle des autres élèves de la classe.

Français de base: Pour les élèves qui étudient le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et qui étudiaient le français langue seconde dans un programme de français de base tout au long de leurs études élémentaires et secondaires et que ne possèdent pas d'expérience éducative additionnelle au cours des deux dernières années. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.

Français intensif: Pour les élèves qui participent à un programme où, il y a un cours consacré au Français de base ainsi qu'une autre matière enseignée en français. Aussi les élèves qui étudient présentement le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et qui possèdent une expérience de trois ans ou moins en immersion française, ou les élèves qui étudient présentement le français en tant que langue seconde dans un programme de français de base, et possèdent une expérience éducative additionnelle dans un milieu français (par exemple, le Programme d'Explore, des programmes d'échange, camps d'été, français intensif) au cours des deux dernières années. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.

Français intensif (6^{ème} année seulement) : Pour les élèves qui sont inscrits au français intensif (6^{ème} année) cette année. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.

Immersion précoce: Pour les étudiants qui sont inscrits à un programme d'immersion précoce ou bilingue et qui étudiaient le français dans le programme immersion précoce ou pendant un programme bilingue tout au long de leurs études élémentaires et secondaires. Pour les élèves qui étudiaient le français en immersion précoce pendant au moins trois années scolaires, mais qui ne participent plus à un programme d'immersion durant les dernières six ans. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.

Immersion moyenne: Pour les élèves jusqu'à et y inclus la 10^e année qui étudient présentement dans un programme d'immersion moyenne et qui étudiaient le français langue seconde dans un programme d'immersion moyenne tout au long de leurs études. Pour les élèves jusqu'à et y inclus la 10^e année qui étudiaient le français en immersion moyenne pendant au moins trois années scolaires, mais qui ne participent plus à un programme d'immersion moyenne. Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Immersion tardive: Pour les élèves qui sont inscrits à un programme d'immersion française tardive et qui étudient le français langue seconde dans un programme d'immersion tardive tout au long de leurs études. Pour les élèves qui étudiaient le français en classes d'immersion tardive pendant au moins trois ans, et qui ne participent plus à un programme d'immersion. Pour les élèves au niveau 11^{ème} et 12^{ème} année qui ont débuté au niveau de l'immersion moyenne ou qui sont inscrits à un programme d'immersion moyenne française au niveau 11/12. Pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français.

Francophone: Pour les élèves qui parlent et comprennent le français comme si elle était leur langue maternelle, et qui proviennent de foyers où au moins un des parents parle français. Pour les élèves qui ont bénéficié d'un avantage linguistique en vivant un an ou plus, au cours des trois dernières années, dans une communauté où on parle couramment français. Pour les élèves qui ont fréquenté pendant au moins un an, au cours des quatre dernières années, des écoles de langue française.

La décision pour le placement d'un élève à la catégorie qui lui convient reste à la discrétion de son professeur de français. Nous suggérons que dans les cas difficiles, on consulte avec son chef de département, la personne responsable de la programmation française ou le bureau de CPF-NÉ. Les étudiants sont encouragés à accepter un défi. Canadian Parents for French à la droite d'évaluer et de transférer un étudiant à une autre catégorie au niveau provincial. Si l'étudiant n'est pas content avec leur réévaluation, ils ne pourront participer à la compétition provinciale.



Eligibility and Category Guidelines

Please read the entire sheet. Teachers need to be aware that there may be students in their classes who should be participating in a different category from the other students in the class.

Core French: For students who are studying or have studied French as a second language in a Core French program throughout their school career and do not have any additional French educational experiences within the past two years. For students whose first language is not French.

Integrated French: For students who are studying one subject, in addition to core or basic French, in French. For students who are currently studying French as a second language in a Core French program, and have three years or less of Immersion experience. For students who are currently studying French as a second language in a Core French program, and have additional educational experiences in a French milieu (i.e. Explore Program, French camp, exchange program, Intensive French) within the past two years. For students whose first language is not French.

Intensive French: For students registered this year in grade six Intensive French. For students whose first language is not French.

Early Immersion: For students who are enrolled in a French Immersion program this academic year, and have throughout elementary and secondary school studied French in an Early Immersion program. For students who have studied French through the Early French Immersion program for a minimum of three years in the past six, but who are no longer in an Immersion program. For students whose first language is not French.

Middle Immersion: For students up to and including Grade 10 who are enrolled in a Middle French Immersion program this academic year, and have throughout their school career studied French in a Middle Immersion Program. For students up to and including Grade 10 who have studied French through the Middle French Immersion program for a minimum of three years, but who are no longer in a Middle Immersion program. For students whose first language is not French.

Late Immersion: For students who are enrolled in a Late French Immersion program this academic year, and have throughout their school career studied French in a Late Immersion Program. For students who have studied French through the Late French Immersion program for three or more academic years but are no longer in the program. For students who are at the grade 11/12 level and are currently studying or were in a Middle Immersion program. For students whose first language is not French.

Francophone: For students who speak and comprehend French with native fluency, and are from homes where one or two parents are speaking French. For students who have benefited linguistically from living, for one year or more in the past three years, in a community where French is commonly spoken. For students who have attended French First Language schools for at least one year in the past four years.

The decision for placing a student in the appropriate category is up to the discretion of the teacher. We recommend that the department head, language coordinator or the CPF-NS office be consulted if teachers are unsure of a student's category. Students are encouraged to challenge themselves. Canadian Parents for French – Nova Scotia reserves the right to evaluate and reassign students at the provincial level. If the student does not agree with their re-evaluation, they will not be allowed to participate in the provincial competition.